

# TOUL

## LE HUITIEME CONGRES de la Fédération Pyrénéenne d'ECONOMIE MONTAGNARDE à Luchon

C'est hier dimanche 14 septembre, dans la salle du Grand Hôtel, Luchon, qu'a eu lieu, à 9 heures, l'ouverture du Congrès de la Fédération Pyrénéenne d'Economie Montagnarde, par M. le docteur Germès, maire de Luchon, sous la présidence de M. Cheneaux de Leyritz, préfet régional.

Le docteur Germès, très brièvement, souhaita la bienvenue à M. le préfet régional et à tous les congressistes venus en nombre, encourageant cette fédération pour l'œuvre merveilleuse qu'elle a entreprise.

M. le préfet régional remercia M. le maire et dit qu'il appréciait infiniment l'utilité de la Fédération d'Economie Montagnarde et qu'il avait l'intention de créer, à la préfecture, un service spécial chargé d'étudier les propositions faites par les rapporteurs du congrès pour mettre au maximum en valeur les ressources des vallées pyrénéennes.

**HOMMAGE AU DOYEN SABATIER**

M. Delheil, président de la Fédération, présenta, dans une courte allocution, le but de la Fédération et demanda une minute de recueillement en souvenir de son ancien fondateur, président, M. le doyen Sabatier.

**LA DISCUSSION DES RAPPORTS**

M. Gaussons, secrétaire général de la Fédération, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, traita le sujet, suivant : « Les terres incultes et leur utilisation aux Pyrénées françaises ».

Le rapporteur montre d'abord qu'il est inexact de croire que les terres incultes ne sont d'aucune utilité. De l'est à l'ouest, de la chaîne, les terres incultes ont des valeurs très différentes. Dans le pays basque elles arrivent à valoir plus cher que les terrains cultivés. On même des propriétaires mettre des engrais sur leurs landes pour y voir pousser ajoncs et fougères.

La politique à suivre vis-à-vis des terres incultes est donc très différente, suivant les points.

Le rapporteur détaille les divers types de terres incultes : garrigues, landes à buis, landes à genêts, landes à ajoncs, pâturages à vaches ou à moutons, rochers subalpains.

Il ne faut pas songer à cultiver ou à boisser tous ces terrains. Beaucoup de landes sont indispensables à l'élevage, notamment à l'ouest, de la chaîne. Par une politique d'engrais on pourrait arriver à libérer les landes de leur servitude pastorale et par conséquent à en transformer quelques-unes, les mieux placées, en herbages, en cultures ou en forêts.

M. Gaussons donna ensuite lecture du rapport de M. Fourcassie, professeur au lycée de Toulouse, sur un sujet très original : « Une industrie pyrénéenne défunte : la mendicité ».

Sur ce sujet, M. Fourcassie, dont la thèse sur « Le Romantisme aux Pyrénées » est toute récente, apporte quelques détails curieux. Il y a un siècle, au moment de la surpopulation, le montagnard trouvait dans la mendicité une ressource supplémentaire et considérait que cette activité en valait beaucoup d'autres.

Au val d'Aran, à chaque instant, on demandait « un quarto » au voyageur, et M. Fourcassie conclut : 1830-1940. Quel progrès ! Ce ne sont plus les montagnards qui importent les citadins pour un « quarto », ce sont les citadins qui importent les montagnards pour un quart de beurre.

Puis, M. Barrau de Lorde, vice-président de la Société Julien-Sacaze, parla de « l'économie du pays de Luchon à la veille de la Révolution ».

« Grâce, dit-il, à des documents recueillis à Luchon même, on peut se faire une idée de l'activité économique d'une vallée pyrénéenne avant la révolution. Au point de vue administratif, il n'y avait aucune centralisation; le Parlement était à Toulouse, l'intendant à Auch, l'évêque ailleurs. Ce n'est pas une formule à révoquer.

« Il n'y a pas lieu non plus d'enlever l'ancien réseau routier. Le progrès matériel est considérable, car avant la révolution, les impôts excessifs obligeaient le montagnard à s'expatrier l'été pour aller fabriquer de l'huile en Espagne.

M. Astre, président de la Société Julien-Sacaze et géologue éminent de la Faculté des Sciences de Toulouse, fit ensuite un rapport très original sur les toitures et les ardoises luchonnaises.

lière pour placer le chaume et des instruments spéciaux, qu'il décrit avec précision.

« Il est peu probable qu'on revienne à ce type de couverture ; aussi, n'a-t-il plus guère qu'un intérêt historique.

« Les toitures d'ardoise, au contraire, ont trouvé dans la région luchonnaise une matière première qui fut longtemps exploitée, en particulier à Sajust, près de l'Hospice de France.

« Ces ardoises ont été abandonnées au profit de celles du Louron et surtout de celles d'Angers, qui sont pourtant trop fines pour le rude climat de la montagne. »

Aussi, M. Astre préconise-t-il pour conclure, l'utilisation de l'ardoisière de Sajust, qui rendrait de très grands services dans la pénurie actuelle des moyens de transport. Ces ardoises, très fortes et très solides, conviennent très bien dans notre région.

Le dernier rapport dont il fut donné lecture au cours de cette première séance, fut celui de M. Saudinos, conservateur du Musée du Folklore Luchonnais, sur l'industrie familiale du lin et du chanvre.

L'industrie du lin et du chanvre a actuellement à peu près complètement disparu de la vallée de Luchon. M. Saudinos s'est donné pour mission de rechercher les restes de ces diverses industries pour les montrer au Musée.

Il ressort de son rapport que la culture du lin et du chanvre trouvait dans la région des conditions très favorables. L'industrie elle-même se pratiquait dans chaque famille et fournissait un linge de tout premier ordre. Mais ce beau produit exigeait un travail exténuant pour les femmes qui le fabriquaient.

Il y aurait intérêt à ressusciter ces industries dans la pénurie de textile dont nous souffrons, mais il faudrait trouver un outillage simple pour faciliter le travail. Il faudrait que cette industrie conserve son caractère familial et ne se perde pas complètement lorsque la grande industrie textile pour le nouveau alimenter le marché.

Cette première séance prit fin à 11 h. 35.

A 11 h. 45, au musée de Luchon, M. Pierre de Gorsse, conservateur, entouré d'un groupe de jeunes Luchonnaises en costume du pays, reçut M. Cheneaux de Leyritz. Les jeunes filles offrirent au préfet régional une gerbe de fleurs.

M. Pierre de Gorsse, en quelques mots exposa les buts que se proposent les organisateurs du Musée du Pays de Luchon, musée essentiellement régional où les touristes, les curieux et les enfants du pays eux-mêmes trouveront tout ce qui à un titre quelconque fait la caractéristique des vallées luchonnaises.

Depuis peu, le Musée possède une collection folklorique organisée par M. Louis Saudinos, qui s'est proposé, non pas d'offrir une présentation spectaculaire des choses disparues, mais de reconstituer la vie et les industries populaires de nos vallées. A cet égard les nouvelles salles qu'inaugurent M. le préfet régional et les membres du Congrès, offrent un intérêt tout particulier et font de ce Musée un modèle du genre.

La visite du Musée terminée, un déjeuner en commun réunit, à 12 h. 45, les congressistes à l'Hôtel de Bordeaux.

**L'APRES-MIDI**

A 15 heures départ en autocar pour Joneou. Nous fûmes reçus par MM. Nègre, inspecteur général des Eaux et Forêts, et Delheil, recteur d'Académie ; M. Gaussons, professeur à la Faculté des Sciences chef du laboratoire de Joneou ; M. Barrau, conservateur des Eaux et Forêts ; M. Guislain inspecteur des Eaux et Forêts.

Devant la plaque apposée au mur du laboratoire de Joneou, à la mémoire de MM. Tessier Prunet, Sabatier et Cavallier ses fondateurs, M. Nègre fit un rapide éloge de ces quatre belles figures de notre époque.

M. Gaussons, à son tour, après avoir parlé de l'installation du laboratoire de Joneou donna lecture d'un rapport sur « des hospitaliers, des forestiers des universitaires à Joneou ».

« Le site de Joneou, a dit M. Gaussons, a été utilisé probablement dès l'époque romaine. La circulation à travers la montagne était très active au Moyen âge. Les chevaliers de Saint-Jean créèrent à Joneou un hospice c'est-à-dire une maison où on donnait l'hospitalité, correspondant à l'hospice de Ve-

« A la Révolution, les biens ecclésiastiques furent cédés à des particuliers et durant le 19<sup>e</sup> siècle, il ne restait qu'une exploitation agricole.

« En 1865 se forma le torrent du Laou d'Espaz, qui englobait 12 hectares de sapinières et menaçait Luchon par son inondation.

« En 1875, nouvelle inondation ; on se décide à corriger le torrent, ce qui a exigé de la part des forestiers des travaux considérables.

« En 1904 l'Administration forestière acheta le domaine ; la grande ferme devint la demeure du garde, avec un pavillon pour les officiers.

« En 1921, M. le conservateur Tessier eut l'idée d'utiliser une grange à moutons pour en faire un laboratoire d'études scientifiques. C'est ainsi qu'en 1922, l'Université de Toulouse, très attachée à son rôle régional transforma cette grange en un modeste laboratoire qui servit à des expériences sur les engrais, sur les plantes médicinales et à des études sur la flore régionale.

« Depuis, le laboratoire s'est développé ; les travailleurs se sont spécialisés dans l'étude des arbres et l'introduction d'essences exotiques dans nos montagnes. De grandes expériences sont en cours qui permettront quelque jour de rebouter les parties des hauts pâturages abandonnées par les troupeaux. »

A l'issue de cet exposé la plaque fut reçue par M. Delheil, recteur de l'Académie de Toulouse. Un vin d'honneur est offert aux invités par l'Administration forestière.

Nous partîmes ensuite pour la vallée du Lys. A 17 h. 30, commença la visite de la nouvelle Centrale de la C. E. I., où M. Vinas, directeur général commentant un rapport de M. Pasquier explique comment la C. E. I. a été amenée à équiper le bassin de la Pique en usines hydro-électriques pour les besoins de la défense nationale pendant la guerre 1914-1918.

Comment, par la suite, la destination de ces usines a évolué, d'abord pour des fins exclusivement électrochimiques, puis avec le développement des grands réseaux de Transports d'Energie Français, pour contribuer à la production générale du pays et, plus particulièrement, assurer le rôle important de régulateur que permettent de jouer les vastes réservoirs d'énergie que constituent les lacs de la région de Luchon.

M. Vinas passe ensuite à la description des usines et fait visiter aux congressistes la nouvelle Centrale du Portillon.

Le retour des congressistes s'est effectué à Luchon vers 19 heures.

**LES CONGRESSISTES**

Remarqué parmi les personnalités qui ont suivi le Congrès : M. Chesneau de Leyritz, Préfet régional; Lapeyrie sous-préfet de Saint-Gaudens; le docteur Germès, maire de Luchon; M. Delheil, recteur de l'Académie de Toulouse; M. Nègre, inspecteur général des Eaux et Forêts, remplaçant M. Salvador; M. Barrau, conservateur des Eaux et Forêts; Nicolas, directeur de l'Institut Agricole; Jouglu, inspecteur d'Académie; Astre, chargé de cours à la Faculté des Sciences, président de la Société Julien-Sacaze; le docteur Béguiral, délégué du Touring-Club de France; le docteur Bertrand de Gorsse, président de la Fédération Médicale des Pyrénées; Guislain, inspecteur des Eaux et Forêts à Luchon; Simonet, directeur de la C. E. I. et de l'U. E. S.; le docteur Caza-Gamelsy, président du Syndicat d'Initiative de Luchon; Comet Remy, chef de la section de Luchon des Anciens combattants; le docteur Molinère, ancien directeur de la Compagnie des Thermes de Luchon; Gimas, directeur régional de la C. E. I.; Paul Barrau de Lorde, vice-président de la Société Julien-Sacaze; Pierre de Gorsse, conservateur du Musée de Luchon; M. le professeur Dieulafait, président de la Fédération Médicale du Comminges; Paul Castex, vice-président du Syndicat d'Initiative de Saint-Gaudens; Despax, directeur de l'Institut d'Hydro-biologie; Trochain de la Faculté des Sciences; Capdeville, représentant du Syndicat des Hôteliers; Pontet, ingénieur des Mines, etc., etc.

S'étaient fait excuser : MM. Foucher, Touzet, Dellas, Sourssac, Pionon, le docteur Coste; MM. Long, Sicard, Auger et Godillac.

Aujourd'hui, deuxième et dernière journée du Congrès. — CASTA.

EDREDONS tous genres : fournilures de premier choix. Maison

L'O  
perie)  
Les  
à la  
premi  
bre s  
nouve  
tembr  
heure  
Viane

Co

« TR  
AV

Ce r  
celui d  
progr  
présent  
traditio  
ne gal  
phin a  
les qu  
en con  
rait au  
le com  
avait l  
à l'aise  
terre q  
il y a  
bonime  
qui rev  
vertit  
dynam  
entour  
formar  
diverti  
rituel  
de Pi  
do, an  
de la  
agréab  
répère  
Enfi  
la rad  
toire u  
vais  
aussi  
tant à  
pas se  
tacle  
par M  
du the  
de n'e  
DEY.

Vic

Unio  
gués, s  
bureau  
pour m  
Bourse  
Ordre  
culaire

des tentatives  
attitude  
aujourd'hui  
pas fait

vis, on no

TH

le

An  
NE  
rad

le

le

le

le

le

le

le

49

Barrière mariage Cau  
à Mayrègne en 1942

LES COUTUMES

LA

Notre collaborateur M. nos a, naguère, consacré un très intéressant article encore dans la mémoire de nos lecteurs.

Cette coutume si curieuse un peu le ton original, nous lons pour preuve que l'usage qui en a été fait, tout Mayrègne, à l'occasion de la fête de la Sainte-Mille Jeannette Toucau. Nous sommes heureux de voir publier, ci-dessous, le texte intégral de la harangue prononcée au mariage.

A l'entrée de notre village, nous sommes accueillis par les enfants élus par le conseil municipal. C'est la Jeunesse. Chez nous, on n'en fait pas de la barbe à l'aube ! La barbe de la vallée de la Garonne, vous ne l'avez pas alertée, n'est-ce pas ? La fête folklorique, la danse, la musique, une vieille coutume, la subordination d'été, les siècles effeuillés, le diable, chez nous, sont justifiés.

Pour éviter ce que la Jeunesse entretient de défensive, permanente, ses coups de feu, nous ne nous contentons pas de signifier. C'est pourquoi la Jeunesse vous un serment. re. Ensuite, vous êtes justifiés.

« J'accepte d'observer l'usage des « vœux » à toutes les occasions, et je pose à mes filles de ne pas se laisser aller autour du bras. Je les laisserai danser des bals organisés par la Jeunesse.

« Je me lève tôt le jour et, au lit, je prie ma femme. Je lui dis qu'à ma belle-mère, je suis le magistrat de la famille. Enfin, quand on me martèle, quand on me frappe, je me défends.

« Je me lève tôt le jour et, au lit, je prie ma femme. Je lui dis qu'à ma belle-mère, je suis le magistrat de la famille. Enfin, quand on me martèle, quand on me frappe, je me défends.

« Je me lève tôt le jour et, au lit, je prie ma femme. Je lui dis qu'à ma belle-mère, je suis le magistrat de la famille. Enfin, quand on me martèle, quand on me frappe, je me défends.

« Je me lève tôt le jour et, au lit, je prie ma femme. Je lui dis qu'à ma belle-mère, je suis le magistrat de la famille. Enfin, quand on me martèle, quand on me frappe, je me défends.

« Je me lève tôt le jour et, au lit, je prie ma femme. Je lui dis qu'à ma belle-mère, je suis le magistrat de la famille. Enfin, quand on me martèle, quand on me frappe, je me défends.